

ABONNEMENT.

SAUMUR.
30 fr.
16
8
poste:
35 fr.
18
10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30.
Réclames. — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 29 OCTOBRE 1884.

Chronique générale.

M. Paul Bert a déposé les deux articles
additionnels suivants au budget de 1885 :

1° Les biens domaniaux affectés à des réu-
nions des cultes non concordataires seront
immédiatement désaffectés. Ceux qui ne
pourront pas être utilisés pour un service
public seront mis en vente dans le plus bref
délai possible, et le produit de la vente sera
versé à la caisse des lycées et maisons d'é-
coles.

2° La liste complète des jeunes gens aux-
quels des bourses d'études auront été attri-
buées dans les établissements publics d'ins-
truction, devra être au Journal officiel.

Une mesure qui n'aidera pas à équilibrer
le budget, c'est la création de six nouvelles
places d'inspecteur pour le travail des en-
fants.

Il est en effet question d'appliquer la loi
de 1874 et la surveillance des inspecteurs
aux maisons de bienfaisance, ouvroirs,
orphelinats et ateliers de charité, qui avaient
été tenus en dehors lors de la rédaction de
la loi.

La réforme, préparée par l'administra-
tion du commerce, porterait également à
treize ans l'âge d'admission des enfants dans
les manufactures, qui est actuellement fixée
à 12 ans.

Voilà donc encore six républicains qui
ont pu élargir !

PROSPÉRITÉ RÉPUBLICAINE.

On écrit de Lons-le-Saulnier, 23 octobre :

« La Compagnie de P.-L.-M. vient de se
voir forcée de congédier la moitié de son
personnel de la gare de Lons-le-Saulnier.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

STÉPHANETTE

PAR BERNARD SEIGNY

Et le bon vieillard lut tout haut et lentement :

« A Monsieur,

« Monsieur le marquis de la Hansaye,
« à la Merlinière, près Angers.

« Mon cher oncle, depuis huit jours que je suis à
Paris, je n'ai pu trouver le temps de vous écrire :
mon équipement, les visites à mes chefs, les exi-
gences du service ne m'ont pas laissé un instant
de liberté.

« J'ai été présenté au Roi le lendemain de mon
arrivée. Quelle émotion, mon cher oncle ! En
vérité, si c'était à recommencer, je n'oserais
jamais. Et pourtant le Roi a été bien aimable pour
moi. Il était dans son cabinet de travail, assis
devant un grand bureau ; un de ses ministres, M. le
duc de Richelieu, je crois, lui lisait un rapport.

« J'entre. Le Roi se détourne. Je reste immobile,
ne pouvant plus marcher.

« — Eh bien ! monsieur, dit le Roi qui s'aperçoit
de mon trouble, avancez donc ; comment ! un de
mes gardes du corps aurait peur ?

« Cette mesure n'est, hélas ! que trop
motivée. Voici d'ailleurs des chiffres qui se
passent de commentaires :

« La gare de Lons-le-Saulnier, qui expé-
diait quotidiennement 80,000 kilogrammes
de marchandises par jour, en est arrivée à
n'expédier que 20,000, soit une diminution
de 60,000 kilogrammes par jour !

« Ce qui n'empêchait pas le député Lelièvre
de dire, il y a huit jours, à ses électeurs,
que nous jouissons d'une prospérité sans
exemple. Il est vrai que les députés ministé-
riels ne doutent de rien en face de leurs
électeurs. »

Réunion tout intime dimanche, au châ-
teau d'Eu, où M. le curé-doyen de la ville
célébrait, dans la chapelle privée, le bap-
tême de S. A. R. le prince Ferdinand, fils
nouveau né de M. le Comte de Paris.

La famille seule et quelques amis assis-
taient à la cérémonie, qui a eu lieu à onze
heures et demie.

A côté de M. le Comte et M<sup>me</sup> la Comtesse
de Paris : LL. AA. RR. le duc et la duchesse
de Montpensier, le duc d'Orléans, les prin-
cesses Amélie, Hélène et Isabelle, le duc de
Chartres, le prince et la princesse de Join-
ville, la princesse Marie, fille du duc de
Chartres, le duc d'Alençon et le duc de
Penhièvre.

Puis la maison des princes : la vicom-
tesse de Butler, qui accompagne M<sup>me</sup> la
Comtesse de Paris ; la marquise d'Amez-
zaga, dame d'honneur de l'infante ; M<sup>lle</sup>
Levasseur, gouvernante des princesses ;
le marquis de la Ferronnaye et le marquis
de Beauvoir, secrétaires de M. le Comte de
Paris ; la capitaine Morhain, qui dirige la
maison, et M. Froment, précepteur du duc
d'Orléans.

Du dehors, cinq ou six invités seulement :
la marquise de la Ferronnaye, M. et M<sup>me</sup>
Guéneau de Mussy, M<sup>lle</sup> de Sercey, le docteur
Michel, M. Estancelin, sa fille et son gendre.

A midi, la cérémonie était terminée et
l'assistance prenait part, avec le clergé, à un
repas tout intime.

« L'esprit et le mouvement me reviennent à la
fois ; je lui réponds :

« — Ah ! Sire, si c'était l'ennemi !

« Le Roi sourit.

« — Monsieur, me dit-il, vos vœux ont bien servi
les miens ; êtes-vous le dernier Trémère ?

« — Oui, Sire.

« — Ce serait dommage, reprend le Roi en
souriant de nouveau. Dites au marquis Merlin,
votre oncle, qu'il est un brave, et que je le remercie
du beau garde du corps qu'il m'envoie.

« Et le Roi me fait signe de me retirer. »

— Dites au marquis Merlin qu'il est un brave, et
que je le remercie, répéta M. de la Hansaye ravi.
Ah ! Baptiste, que ça fait du bien d'entendre dire
ça !

— Il n'a rien dit de moi, dit Baptiste, mais c'est
tout comme, car il sait bien que j'ai toujours suivi
monsieur le marquis, pas vrai ? Vive le Roi ! cria
le vieux chouan, en se redressant de toute sa taille.

— Paix, Baptiste, paix, continuons :

« Mon oncle, c'est bien beau un Roi. Quand le
notre ma regardé, avec son grand air, j'ai senti
battre mon cœur comme si j'étais à la bataille, et
j'ai pensé : s'il le fallait, je mourrais pour lui avec
plaisir. Mon oncle, il y a des imbéciles qui disent
qu'un Roi n'est qu'un homme ; ceux-là n'en ont
pas vu. Moi qui viens d'en voir un, je vous dis que

Aucune fête, aucune réunion n'a marqué
ce jour.

Le perrain et la marraine, absents,
avaient envoyé leurs procurations, avec
leurs cadeaux. S. A. R. la comtesse de
Girgenti a été représentée par l'une des
princesses ; S. M. le roi des Deux-Siciles,
retenu en Tyrol jusqu'à Noël, a été repré-
senté par S. A. R. le duc d'Alençon.

On écrit de Grenoble que, par décret du
Président de la République, la peine de
mort prononcée contre le parricide Jacquin
par la Cour d'assises de l'Isère, a été com-
muée en celle des travaux forcés à perpé-
tuité.

LA NEUTRALITÉ SCOLAIRE.

C'est du pays de M. Jules Ferry que
nous vient aujourd'hui non la lumière,
mais le fait monstrueux que nous allons
faire connaître à nos lecteurs.

Le journal le *Vosgien* rapporte, avec une
conscience indignée, que MM. les institu-
teurs laïques ont fait débiter, à la séance
publique de la distribution des prix, par
des garçons de sept à treize ans, une série
de blasphèmes. Dieu, la Trinité, l'ensei-
gnement du catéchisme, l'histoire sainte,
ont été successivement outragés. Qu'on en
juge :

1° Pourquoi Adam et Ève ont-ils été
chassés du Paradis terrestre ?

— Parce qu'ils ne payaient pas leur
loyer !

2° Le bon Dieu est-il marié ?

— Non.

— Qui donc alors lui fait sa soupe ?

3° Toi qui vas au catéchisme, sais-tu
combien il y a de sacrements ?

— Sept.

— Imbécile ! Il n'y en a plus. On a
donné les derniers à mon grand-père, il y a
huit jours.

4° Un enfant en pleurs paraît sur la
scène.

c'est bien plus qu'un homme, et que j'ai cru voir
en lui le résumé de la patrie, la patrie elle-même,
noble, puissante et douce.

« J'ai été de service au Palais, hier, 15 septem-
bre, pour la première fois. A onze heures Sa
Majesté s'est rendue à la messe, avec les princes
et princesses. La foule, qui l'attendait à passer, l'a
acclamé. Ce peuple, qui a salué de ses vivats tant
de gouvernements, semblait cependant sincère et
naturel dans sa joie, comme un buveur qui s'est
longtemps grisé de grosse bière et d'eau-de-vie, et
qui revient avec plaisir au vin franc de nos
coteaux. Dans la journée, il y a eu parade militaire
dans la cour des Tuileries par la 4<sup>e</sup> légion de la
garde nationale, le 2<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> régiments de la garde
royale, un régiment de cuirassiers, je ne sais plus
lequel, les lanciers de la garde et un escadron
d'artillerie. C'était superbe. Monsieur et les Princes,
ses fils, étaient à cheval. Ils ont parcouru les rangs
et félicité les troupes. J'ai aperçu, à l'une des
fenêtres de la galerie de Diane, la jeune duchesse
de Berry. Toute cette famille est militaire, même
les femmes.

« Enfin, pour vous donner une idée de toutes
les belles choses que j'ai vues hier, sachez, mon
cher oncle, qu'au Champs-de-Mars, le soir, devant
une foule immense, miss Elisa Garnerin s'est élevée
en ballon, avec sa jeune sœur.

« Vous avez sans doute appris déjà que la

— Qu'est-ce que tu as ? demande un
camarade.

— Je viens du catéchisme. On m'a
grondé.

— Pourquoi ?

— M. le Curé m'a demandé combien il
y a de Dieu. J'ai répondu qu'il y en a trois.

— Tiens ! Et il n'est pas encore con-
tent !!!

Le *Vosgien* ajoute que l'instituteur pri-
maire de Neufchâteau assistait aux distri-
butions de prix. Comme scandale, c'est
complet.

Voilà comment on respecte l'âme des
enfants ; voilà le cas que l'on fait de la con-
fiance des familles. La loi de 1882 exige
dans les exercices scolaires, en matière
religieuse, la neutralité, le respect des croyan-
ces. Le gouvernement ne cesse d'exprimer
que la loi est scrupuleusement observée.
C'est tout bonnement de l'impudence. Mais,
sous ce rapport comme sous tous les au-
tres, nous connaissons la mesure, et depuis
longtemps.

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

Pas de nouvelles de Chine depuis quel-
ques jours ; et nous devons en être satisfaits,
car nos troupes qui se trouvent en face de
forces considérables ne peuvent rien entre-
prendre sans risquer de grands dangers.

Comme nous l'avons dit à maintes repri-
ses, il faut des renforts sérieux pour mar-
cher en avant, et même pour maintenir nos
positions menacées.

Le *National* croit savoir que M. Ferry
s'oppose à ce que le crédit demandé pour le
Tonkin soit augmenté par la commission.
M. Ferry aurait déclaré qu'on devait s'en
tenir aux gages qu'on prend à Formose et à
une guerre définitive au Tonkin.

Les bruits de médiation dans l'affaire de
Chine continuent à courir avec persistance.

Chambre a été dissoute par ordonnance du 5
septembre. On crie beaucoup ici contre cette
mesure ; moi, je n'ai pas d'avis sur ce point,
n'étant qu'un jeune garde du corps, qui attend sa
moustache et ses galons à pousser.

« Ma vie nouvelle, active et bruyante, me con-
vient à merveille ! Je me sens soldat depuis des
générations. Elle a surtout pour moi un inappré-
ciable avantage, c'est qu'elle empêche de penser à
bien des choses qu'on sent pleurer au fond de son
cœur. Oh ! le passé, mon oncle, ce passé d'hier, je
sais qu'il est de mon devoir de l'oublier ; l'honneur
même le commande, et cependant je ne puis. Priez
pour moi, car je suis quelquefois bien malheureux.
Mais ne parlons pas de cela. Parlons de vous et de
la Merlinière.

« Comment va Gothou ? Comment va Baptiste ?
Baptiste ne m'a pas fini sa dernière histoire. Il en
était à ce moment où *Sans-Peur* de Marans, ayant
surpris un bleu dans le champ du Grand-Ecobu, le
rapporte au bivouac par le fond de sa culotte. Je
veux savoir la fin. Ce sera pour quand je revien-
drai, n'est-ce pas ? »

— Toujours bien honnête, monsieur Jean, dit
Baptiste.

« Au revoir, mon cher oncle, croyez que je
n'oublie rien ni personne d'Angers, que je me
souviens surtout de vous, de vos exemples, de vos



C'est naturellement de la médiation anglaise qu'il s'agit. On oublie seulement de nous dire si ce sont les Chinois qui la sollicitent. Dans ce cas, il y aurait peut-être à examiner quelle en peut être l'opportunité, et si la Chine désire véritablement qu'il soit mis fin plus ou moins prochainement à l'état d'hostilités intermittentes qui existe entre elle et la République française.

## ÉTRANGER

**SUISSE.** — Les élections cantonales qui ont eu lieu dimanche dans toute la Suisse n'ont rien changé à la situation. Les divers partis conservent à peu près leurs forces respectives dans le Conseil Fédéral. On ne prévoit donc aucune modification dans la politique intérieure de la République helvétique.

A Fribourg, les catholiques ont remporté un complet succès.

Le dernier représentant radical a été évincé du Conseil, et la liste conservatrice, tout entière, l'emporte de mille voix sur les révolutionnaires de toute nuance.

A Saint-Gall, les conservateurs sont élus. Enfin, au Conseil national, neuf membres viennent grossir la députation de la Droite.

**RUSSIE.** — Le parti révolutionnaire publie une feuille volante contenant les quittances des sommes reçues pour la propagande révolutionnaire. Le pamphlet énumère en même temps les causes qui ont retardé pendant quelque temps le mouvement. La principale de ces causes est la trahison de certains conjurés. Le parti révolutionnaire a été forcé d'ajourner ses entreprises tant que Degayeff et plusieurs autres étaient au service de la police secrète dirigée par Soudeikine.

Toute action devenait impossible. A l'heure actuelle, le principal traître est renfermé dans les rangs des révolutionnaires en leur apportant une liste exacte de tous les agents de la police secrète.

Avant la publication de ce pamphlet, on avait beaucoup remarqué un article de M. Katkow, dans la *Gazette de Moscou*, qui annonçait que le parti révolutionnaire relevait la tête.

**EGYPTE.** — Le *Blue-Book*, publié à Londres, contient le texte des instructions données par le gouvernement anglais au général Wolseley avant son départ du Caire, dont voici le résumé :

« Le général a pour mission de sauver Gordon et la garnison de Khartoum. La province dont cette ville est la capitale devra constituer un gouvernement indépendant et rompre les liens qui l'unissent à l'Egypte.

« Une pension sera payée par le gouvernement égyptien aux chefs révoltés qui feront leur soumission et aideront au rétablissement de l'ordre; ces chefs, devenus indépendants, devront, à leur tour, prendre l'engagement de maintenir la paix avec l'E-

gypte, d'encourager le commerce et d'empêcher, dans la mesure de leurs forces, le trafic des esclaves. »

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 octobre.

Les cours sont moins discutés aujourd'hui; les réalisations d'hier se sont arrêtées. Les rentes regagnent quelques centimes : le 3 0/0 à 78.32 1/2, l'amortissable à 79.60, le 4 1/2 à 109.22 1/2.

La Banque de France reste à 5,040 fr. Le Crédit Foncier se maintient comme hier à 4,290 fr. Voilà un cours d'achat avantageux pour les gros capitaux.

La spéculation ne touche pas les obligations du Crédit Foncier, les demandes continuent à se porter sur ces titres.

Les nouvelles obligations Communales cotent 442 fr. 50, soit 7 fr. 50 de prime elles vont se niveler avec les anciennes qui varient en ce moment de 445 à 450 fr.

Les autres valeurs de crédit se tiennent sans variations mais sans affaires : la Banque de Paris à 720 fr., la Banque d'Escompte à 512.50, la Société Générale à 437.50, le Crédit Industriel et Commercial à 680 fr.

Le Suez s'est échangé entre 1,895 et 1,900 fr. dernier cours. Les recettes sont bonnes, pour hier elles ont été de 200,000 fr.

La Société Mutuelle de Reports montre de plus en plus l'utilité de son intervention. Dans la dernière émission du Crédit Foncier, elle a pu souscrire un grand nombre d'obligations pour ses clients et faire pour eux les versements nécessaires en sauvegardant le mieux possible la question des intérêts des disponibilités.

Le mécanisme financier de cette société est tel, en effet, qu'il occasionne très-peu de solutions continuées dans le rendement des dépôts et qu'il donne à ce rendement une grande importance, plus de 4 0/0.

Les valeurs internationales regagnent une petite avance : l'Italien à 96.60, la Banque ottomane à 566.25, le Turc à 8.15; l'Egypte est comme hier demandée à 320 fr. Seuls, les Consolidés anglais viennent avec un nouveau 1/8 de baisse à 100 5/8.

Quelques bons achats se font sur les Chemins de fer : le Nord reste à 1,627.50, le Lyon à 1,235, l'Orléans à 1,310, le Midi à 1,158.75, l'Est à 783.75, l'Ouest à 815.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

ENCORE LES MENSONGES DU « VOLTAIRE ».

Après les observations de M<sup>r</sup> l'Evêque d'Angers sur les rapports de M. le ministre Martin-Feuillée et de M. le conseiller d'Etat Paul Collet, après les lettres au *Voltaire* de M. l'abbé Thibault, faisant fonction de trésorier de la Caisse de secours pour les prêtres âgés ou infirmes du diocèse, il était permis de penser que cette feuille tiendrait compte des explications données, au moins pour en discuter la valeur. On pouvait le croire d'autant plus facilement que la direction de l'administration des cultes ayant communiqué bénévolement au *Voltaire* toutes les pièces à l'appui, ce journal possédait les renseignements nécessaires pour apprécier sainement la question.

Mais ce serait se faire une idée fautive des procédés du journal de M. Ranc, l'ex-condamné de la Commune, que de le croire

susceptible d'une ombre de bonne foi. Le *Voltaire* feint de ne rien savoir d'aucune réponse, et il se borne, tout simplement, à reproduire des allégations dix fois réfutées. Voilà pourquoi ce n'est pas le mot « erreurs » mais bien le mot « mensonges » que nous avons écrit en tête de cet article; car l'on ment quand on s'obstine à dire, sciemment et volontairement, le contraire de la vérité.

Donc 1<sup>o</sup> le *Voltaire* ment, conformément à son titre, et sait qu'il ment lorsque, parlant d'emprunts faits à la Caisse de secours, sous l'épiscopat de Mgr Freppel, il omet d'ajouter que ces emprunts ont été exactement remboursés, il y a quelques années déjà. M. Norbert-Rodière a dû le lui apprendre. C'est pousser la malhonnêteté à un point où, en tout autre temps, elle eût été passible de la police correctionnelle, que d'imputer publiquement à une personne des *recus souscrits* sans ajouter que le tout, capital et intérêts, a été exactement remboursé.

2<sup>o</sup> Le *Voltaire* ment et sait qu'il ment, quand il accuse Mgr Freppel d'avoir « violé les règlements en abaissant la limite d'âge pour les pensions de retraite ». Il ne pouvait ignorer, en effet, à l'aide des renseignements transmis par M. Flourens, que les statuts de la Caisse, délibérés et adoptés par le conseil d'Etat, dans sa séance du 15 janvier 1859, ne fixaient aucune limite d'âge, et que, par conséquent, Mgr Freppel, du même droit que ses prédécesseurs, restait libre de la déterminer suivant les besoins du moment, ainsi qu'on l'a fait dans l'ordre civil pour plusieurs catégories de fonctionnaires.

3<sup>o</sup> Le *Voltaire* ment et sait qu'il ment, quand il reproche à M<sup>r</sup> Freppel « d'avoir violé les règlements en distribuant des secours sans consulter le Conseil d'administration ». Car, renseigné comme il l'est par M. Flourens, le *Voltaire* ne pouvait manquer de savoir qu'autre chose est le simple avis, et autre chose la nécessité de l'avis conforme; et que, par conséquent, en l'absence de la nécessité de l'avis conforme (voir les statuts), l'Evêque pouvait avoir des raisons pour s'écarter, en des cas particuliers, de l'avis de la commission. Le *Voltaire* a raison (une fois n'est pas coutume) de faire grand cas des observations du Conseil d'administration présidé par l'Evêque; mais c'est à l'Evêque que, aux termes des statuts approuvés en Conseil d'Etat, il appartenait de statuer définitivement.

4<sup>o</sup> Le *Voltaire* ment et sait qu'il ment, quand il reproche à M<sup>r</sup> Freppel d'avoir « violé les règlements, en créant des prébendes canoniales et en les rémunérant sur les fonds de la Caisse de secours ». Car, renseigné comme il l'était par M. Flourens et par le rapport de M. Norbert-Rodière, il ne pouvait ignorer que MM. les abbés Guillaume, Levoyer, Seigneret, Picherit et Cellier, les seuls qui aient bénéficié de l'ordonnance du 10 octobre 1874 sur les chanoines prébendés, avaient tous droit, par leur âge ou par leurs infirmités, à être rémunérés sur les fonds de la Caisse de secours, et que la qualification de chanoine prébendé, attachée à cette rémunération, parfaitement légitime, échappe à la compétence du

*Voltaire*, voire à celle de M. Flourens. L'abbé Guillaume est âgé de 83 ans, l'abbé Cellier de 76, et les trois autres de 66.

5<sup>o</sup> Le *Voltaire* ment et sait qu'il ment, quand il parle de remontrances incessantes adressées par le Conseil d'administration, au sujet de prétendus abus. La vérité est que le nombre des bénéficiaires de la Caisse s'étant accru de 200, et la contribution des fabriques étant restée au-dessous du chiffre légal, il devait en résulter nécessairement des excédents de dépenses signalés, à bon droit, par le Conseil d'administration présidé par l'Evêque. Il a suffi, pour y remédier, de se rapprocher davantage de la lettre du Décret de thermidor, ce que l'on n'avait pas fait, jusqu'alors, à cause de la situation financière de la plupart des fabriques.

6<sup>o</sup> Le *Voltaire* ment et sait qu'il ment, quand il conteste que « l'Evêché d'Angers ait envoyé, chaque année, des comptes rendus imprimés de la Caisse de secours ». Il n'est pas une seule année où ces comptes rendus n'aient été envoyés à tous les prêtres du diocèse, constatant, avec une entière fidélité, soit les excédents de recettes, soit les déficits, et aucun d'eux n'a jamais élevé aucune réclamation. Bien plus, dans des adhésions unanimes, rendues publiques dans les journaux religieux (voir la *Semaine religieuse* du diocèse d'Angers), ils ont témoigné de leur pleine et entière confiance dans l'administration de la Caisse. La feuille de M. Ranc, l'ex-condamné à mort de la Commune, pourra trouver tous ces comptes rendus dans les bureaux de M. Flourens.

7<sup>o</sup> Le *Voltaire* ment et sait qu'il ment, en affirmant que la Caisse de secours a des dettes, qu'elle ne solde pas son budget en excédent, depuis plusieurs années, et qu'elle n'a point, par devers elle, un capital considérable, fruit d'économies sagement réalisées. Nous attendons la preuve de ces allégations renvoyée, paraît-il, au prochain numéro de la feuille pornographique de Paris.

Mais, un instant. Est-il bien opportun de faire connaître au *Voltaire*, à MM. Ranc et consorts, que la Caisse de secours du diocèse d'Angers est bien garnie ?

En tout cas, nous avons l'intention de continuer le relevé des mensonges du *Voltaire*, n'en déplaise à M. Flourens, le pourvoyeur de ladite feuille. (L'Anjou.)

## INSTALLATION DE M. L'ABBÉ ROY

Curé de la Visitation de Saumur.

C'est le 15 du présent mois que Monseigneur l'Evêque d'Angers nomma M. l'abbé Eugène Roy curé de Notre-Dame de la Visitation. L'installation du nouveau titulaire a eu lieu dimanche dernier en présence d'un grand concours de fidèles, des fabriciens de la paroisse et de prêtres nombreux parmi lesquels on distinguait plusieurs chanoines : MM. Priou, Grignon, Seignerais, Béchet, Fautras et Gouby.

A la porte de l'église, ornée de guirlandes de fleurs, M. l'abbé Roy, comme l'exige le

yeux, et que toute mon ambition est de rester digne de mon oncle Merlin, que j'embrasse de tout mon cœur. » JEAN. »

— Cher enfant ! dit le marquis.

Et il resta pensif plusieurs minutes, partagé entre des sentiments divers, pendant que Golhon grognait de plaisir dans l'arrière-cuisine, et que Baptiste, un peu troublé par tant de belles choses, debout sur le seuil, affectait de regarder le temps pour dissimuler son émotion.

— Facteur, dit le marquis, buvez un second coup pour votre peine, et rapportez-nous souvent des lettres comme celle-là.

Le facteur continua d'apporter, toutes les trois semaines environ, la lettre attendue de Paris. Les lettres de Jean étaient généralement d'allure militaire, courtes, affectueuses, tristes parfois, et, toujours bien reçues par le marquis, elles étaient soigneusement conservées dans une boîte de bois de couleur chocolat, qui fermait à clef : une rareté à la Merlinière.

## XIII

Jean était depuis dix-huit mois dans les gardes du corps, lorsqu'un incident, qui fit sur lui une profonde impression, le détermina à se séparer de ses camarades.

Parmi les jeunes gentilshommes qui l'entouraient,

riches, heureux, insoucians, accourus de tous les coins de la France pour mettre au service du Roi leurs personnes élégantes et leurs épées toutes neuves, il avait su, quoique pauvre, et, dans le principe, un peu gauche, se faire une place honorable. On l'estimait, on le tenait pour un noble cœur, et sa tristesse, qu'il dissimulait d'ailleurs autant qu'il le pouvait, avait été respectée jusqu'alors. Ses camarades ne lui en avaient jamais demandé la cause, et Jean n'était pas homme à raconter dans une salle des gardes l'histoire de sa vie. Il ne parlait guère des autres et jamais de lui-même.

Un soir de février 1818, une vingtaine de jeunes gens des gardes étaient réunis dans une salle du premier étage du café Valois, situé dans les galeries du Palais-Royal, et où les royalistes se donnaient de préférence rendez-vous. La compagnie était joyeuse et charmante. Que de beaux noms et que de jolies têtes : c'étaient d'Anteroche, Vintimille, la Jarente, Cicé, Saint-Luc, Sabran, Hercé, Castries, Argenté, Chaumont, et dix autres, aussi nobles, aussi fiers de leurs vingt ans, de leurs galons, de leurs moustaches, et du sang ardent et pur qui coulait dans leurs veines. Ils étaient assis autour d'un punch qui flambait dans un grand bol argenté. La flamme bleue courait d'un bord à l'autre de la coupe, frissonnante, dégageant un parfum délicieux. Eux regardaient, riaient, s'inter-

pollaient. Les bons mots se croisaient dans l'air; c'était un bruit de voix claires, de chansons fredonnées, de cliquetis d'armes, de talens frappant le plancher.

Jean de Trémière se trouvait dans la salle, parmi eux, mais sa pensée était ailleurs. La joie bruyante des autres avait éveillé en lui une tristesse plus amère que de coutume; il avait d'abord essayé de lutter, mais bientôt, s'abandonnant tout entier à la domination des souvenirs, il s'était retiré à l'écart, dans un angle, et sans rien voir, sans rien entendre, il regardait par la fenêtre les passants et les étoiles.

Le punch fut éteint. Une première fois les verres furent remplis jusqu'au bord. On but au Roi, et les verres furent secoués des cris de : vive le Roi ! que poussèrent les jeunes gardes. Plusieurs autres santés furent portées, les têtes s'échauffèrent. L'un des buveurs s'aperçut que le verre de Jean était encore plein, et que le jeune homme ne faisait nulle attention à tout ce qui se passait autour de lui.

— Messieurs, dit-il, je vous dénonce Trémière, qui ne boit pas.

— C'est vrai, c'est vrai, répondirent plusieurs voix, il a l'air triste à lui seul comme une troupe de corneilles.

— Qu'est-ce que tu as, Trémière ?

— Il a monté la garde la moitié de la nuit, dit Cicé.

— Son concierge lui a donné cougè, dit Vintimille.

— Non, dit Sabran avec un léger accent méridional, moi je sais ce qu'il a : il est amoureux.

— De qui, de qui ? demandèrent tous les camarades.

— D'une duchesse douairière, répartit le malin d'Anteroche, je le connais, c'est un antiquaire.

— Trémière, veux-tu que je te nomme la belle ? dit Sabran.

Jean, un peu ému et nerveux, répondit en essayant de rire :

— Si tu peux, Georges.

— Eh bien ! mes amis, voici ce qui m'est arrivé.

Il y a trois jours je relevais de garde notre ami Trémière, à six heures du soir, aux Tuileries. Au bout d'une demi-heure, je commençais à m'ennuyer fortieusement; je cherchai une inspiration en regardant le mur, et j'aperçus une inscription, gravée à la pointe de l'épée. Après l'avoir écrite, on l'avait bien grattée; mais j'ai pu la rétablir; comme Champollion, j'ai fait des prodiges d'études et de patience qui me rendent digne de l'Académie et des inscriptions et belles-lettres, et j'ai lu un nom, un nom de femme, un joli nom, gothique, il y avait... je vous le donne en mille, mes amis;... il y avait écrit : Stéphanette !

(A suivre.)

BERNARD SEIGNY.



cérémonial, présenta ses lettres de nomination à M. le Curé de Saint-Pierre de Saumur, délégué par M<sup>r</sup> l'Évêque d'Angers, pour présider la cérémonie de l'installation. Après la lecture de la pièce officielle qui établissait authentiquement les pouvoirs et la juridiction du nouveau curé, M. Mérit monta en chaire et prit pour texte de son allocution ces paroles du saint Évangile : *Qui vos recipit, me recipit. Celui qui vous reçoit, me reçoit moi-même.*

L'orateur commence par rendre hommage à la mémoire de M. l'abbé Gauthier, qu'une mort soudaine et imprévue vient d'enlever à l'affection de ses paroissiens.

Le prêtre qui, comme on l'a si bien dit, s'est sanctifié par la foi et la douceur, n'est plus ! « Mais si les curés meurent, les paroisses ne meurent pas » ; elles ont toujours besoin de pasteurs pour leur rompre le pain de la vie surnaturelle.

Quand bien même celui que la Providence envoie aux fidèles de la Visitation serait pour eux un étranger, ils devraient le recevoir avec joie et reconnaissance, parce qu'il vient au nom du Seigneur, *Benedictus qui venit in nomine domini*. Mais, poursuit M. le Curé de Saint-Pierre, votre nouveau curé se présente à vous comme un ami : il est enfant de Saumur, aimant passionnément son pays, et tout entier dévoué aux intérêts de ses compatriotes. C'est un bon et saint prêtre, tous ceux qui le connaissent peuvent en rendre témoignage.

Il y a quelques jours, M. le chanoine Priou écrivait à M. l'abbé Roy : « Comme ancien supérieur de collège, je félicite mon élève, comme ancien curé de la Visitation, je félicite chaudement vos nouveaux paroissiens. »

Ce témoignage autorisé, et d'autres que nous pourrions citer, montrent que M. l'abbé Roy est digne du poste qui vient de lui être confié, et donne l'assurance qu'il travaillera efficacement au bien de son troupeau.

Les différentes cérémonies de l'installation terminées, le nouveau pasteur, visiblement ému, a rappelé à son peuple que Saumur est bien sa patrie. Il fut baptisé et fit sa première communion à Saint-Pierre. A Nanilly, son vénérable père reçut la sainte communion de ses mains pour la dernière fois.

Pendant qu'il remplissait, au collège Saint-Louis, la charge d'économe, il eut souvent l'occasion d'exercer le ministère sacerdotal à Saint-Nicolas et à la Visitation, une fois particulièrement, dans cette dernière paroisse, pendant la maladie de M. l'abbé Robineau. M. Roy peut donc dire en toute vérité ces paroles qu'il a prises pour texte de son discours : *Cognosco meas, et meas brebis me connaissent.*

Le nouveau curé se croit indigne de succéder à des hommes tels que MM. Denoucheau, Priou, Coulon, Gauthier, il est plein du sentiment de sa faiblesse. Loin de lui pourtant la pensée du découragement ; car il sait qu'après Dieu et la Très-Sainte-Vierge il trouvera un appui dans l'amitié et l'expérience de ses confrères, dans le dévouement

de ses fabriciens, dans la sympathie des membres de la conférence de Saint-Vincent, dans la charité généreuse de ses paroissiens fortunés, et dans la bonne volonté de tous.

Toutes les œuvres seront les siennes, toutefois les préférences de son zèle seront pour le développement de l'éducation chrétienne et le soin des malades.

En terminant, M. l'abbé Roy a annoncé qu'il allait célébrer le saint sacrifice pour les fidèles de la Visitation et pour ses anciens paroissiens de Mouliherne qu'il aime d'une si forte affection et qui lui ont toujours montré un si grand attachement.

L'Abbé AUG. BRANCHEREAU.

#### LA RENTRÉE DES TRIBUNAUX.

La rentrée des tribunaux aura lieu mardi prochain 4 novembre en vertu de la récente circulaire de M. le ministre de la justice, basée sur ce que la coutume veut qu'on célèbre la fête des Morts jusqu'au surlendemain de la Toussaint, et cette fête tombant cette année un dimanche.

#### CONGÉ DE LA TOUSSAINT.

A l'occasion des fêtes de la Toussaint, les élèves des lycées, collèges et écoles normales, pourront passer dans leurs familles les journées des 1<sup>er</sup> et 2 novembre.

Les élèves qui seront demandés par leurs parents, sortiront le vendredi soir à 4 heures.

La rentrée aura lieu le dimanche 2, au soir.

Le *Mot d'ordre*, journal des plus républicains, profère cet aveu d'une ingénuité charmante :

« Il ne s'agit pas seulement de protéger les producteurs de blé ; il s'agit en ce moment d'empêcher cinq millions de paysans de rendre la République responsable de leur misère. »

C'est bien tout à fait cela !

#### L'ACCIDENT DE VINCENNES.

Lundi, un douloureux accident est venu attrister les courses de Vincennes.

Le prix de Saumur était disputé par trois officiers, MM. Foache, André Joubert et Torrance, bien connus dans notre ville. Les premiers obstacles avaient été franchis avec le plus grand entrain quand, au débouché du bois, les trois concurrents vinrent butter contre la banquette et tombèrent les uns sur les autres.

Tous les trois avaient été jetés sur la tête contre l'obstacle.

Au moment où les secours arrivèrent, M. Joubert était étendu à terre sans connaissance ; c'est dans cet état qu'il a été transporté à l'hôpital militaire de Vincennes.

Malgré les nombreuses blessures qu'il avait reçues dans sa chute, M. Foache remonta tout sanglant sur son cheval et par un prodige d'énergie il put arriver aux tribunes.

Quant à M. Torrance, ce n'est que soutenu par des amis qu'il a pu se traîner jusqu'à l'enceinte du pesage d'où il a été transporté en voiture à son domicile.

#### CHINON.

Jeudi dernier, le sieur Champigny, François, âgé de 66 ans, accusé d'avoir volé des pommes, était appelé à l'audience correctionnelle par M. le procureur de la République.

Champigny fut condamné par défaut à 45 jours de prison.

En apprenant sa condamnation, le condamné courut à toutes jambes du côté de la Vienne et se jeta à l'eau.

Retiré quelque temps après, le malheureux avait cessé de vivre.

#### TOURS.

Lundi soir, à 11 heures, le feu s'est déclaré chez M. Du Breuil, marchand de blanc, rue de l'Intendance, 34.

C'est dans le magasin que l'incendie s'est allumé. La famille Du Breuil dormait profondément au moment où les cris « au feu » commencèrent à retentir dans le quartier.

Des passants venaient de remarquer les flammes et de donner l'alarme.

Munis d'une pince, ils soulevèrent les planches de la devanture et arrivèrent jusqu'au foyer de l'incendie.

Grâce à la promptitude des secours (trois pompes), vers minuit, on avait fait la part du feu.

Les pertes, sans être évaluées exactement, sont assez importantes.

La plupart des marchandises sont avariées. On ne dit point la cause du sinistre. (*Journal d'Indre-et-Loire.*)

#### VINS DE L'ILE DE MADÈRE.

Ces vins si difficiles à trouver se vendent à L'ÉPICERIE CENTRALE ; ils proviennent des vignes de MM. Cossard, Gordon et C<sup>o</sup>. — Nous avons eu sous les yeux le certificat d'origine signé par le consul de France.

#### Faits divers.

Sait-on l'origine du mot *canard* appliqué aux nouvelles suspectes ?

Un de nos confrères la raconte d'une façon très-pleasant dans un de ses derniers courriers.

Un membre de l'académie de Bruxelles, Cornelissen, en est l'inventeur. Mis en veine d'imaginaires ridicules par les journaux auxquels il était abonné et voulant rênchérir sur eux tous, peut-être aussi leur donner une leçon, Cornelissen fit raconter par l'un d'eux l'expérience suivante, bien propre à démontrer l'étonnante voracité du canard.

Elle se redressa l'air calme, et articula avec fermeté, mais sans lever les yeux et si bas que je l'entendis à peine :

— Que j'aime avec toute la tendresse d'une sœur reconnaissante.

— D'une sœur ! gémis-je... tu ne m'aimes pas, Marielle, et moi qui t'aime tant.

Les joutes de Marielle se décolorèrent, elle cacha sa tête dans ses mains en murmurant d'une voix moins assurée : « Comme une sœur. »

— Je ne te le reproche pas. Nous ne sommes pas maîtres de nos cœurs. Le cœur est fou, il se donne, il s'éprend à notre insu. C'est hasard pur qu'un amour égal des deux côtés. Mais peut-être as-tu une inclination particulière pour un des beaux gars de Perros ou un des messieurs de la ville qui t'accostent dans le bourg et te saluent demoiselle.

— Ta mère t'a-t-elle rapporté la conversation que nous avons eue ensemble dans la matinée ?

— Non.

— Marielle, m'a-t-elle dit, tu cours sur tes dix-huit ans ; te voilà formée, active, capable de diriger un ménage à ton idée, une femme enfin. Songes-tu à te marier ? Goûterais-tu l'état ?

— Je n'y songe pas, n'ayant ni dot, ni biens.

— Mon intention était de te doter en argent. Le Dru et les injustices de la justice, qui m'ont odieusement dépouillée de l'héritage de mon défunt, me mettent dans l'impossibilité de le faire. Il ne me

reste que strictement de quoi vivre et amasser une somme convenable pour établir Rolland et Olivier quand ils en auront l'âge. Mais, si je ne puis rien distraire de l'avoir qui leur appartient légitimement, comme je t'ai élevée, que tu as travaillé chez nous sans gages, au-delà du coût de la nourriture et de ton habillement, je t'aiderai à monter ton ménage dans la mesure de mes moyens. Par ainsi, je te ferai présent d'un trousseau de mariée, je paierai les frais de la noce et je louerai à toi et à ton promis, sans augmentation de bail, ma petite métairie de Sen-ar-Coz. Bien des jeunes gens ont commencé avec moins que ça, et sont aujourd'hui des fermiers cossus. Ne me remercie pas, écoute la proposition dont je suis chargée. Une personne te demande ta main. Cette personne s'est coiffée de toi à la fête de Lannion, toi d'elle, car je me suis aperçue qu'elle te retourne dans l'esprit depuis qu'elle fréquente la maison ; on ne te voit plus gaie, tu rougis quand on t'adresse un mot, tu réponds pierre à pomme, tu rêvasses au jardin, alors qu'on rit dans la ferme ; toutes preuves que tu es énamourée de Denis Lescop.

— Denis Lescop ?

— On rit de l'histoire du canard et le mot resta.

#### Almanach des Conseillers municipaux

DES MAIRES, ADJOINTS ET SECRÉTAIRES DE MAIRIE  
2<sup>e</sup> Année (1885)

Cet Almanach, publié par la rédaction du *Journal des Conseillers municipaux*, contient :

Les devoirs journaliers des maires ;  
Le texte complet et annoté de la nouvelle loi municipale du 5 avril 1884 ;

Et un très-grand nombre de renseignements et de conseils pratiques pour l'administration municipale.

L'ALMANACH DES CONSEILLERS MUNICIPAUX, indispensable à tous ceux qui s'occupent, à un titre quelconque, des affaires de leur commune, est adressé franco, contre l'envoi de 60 centimes en timbres-poste, au directeur du *Journal des Conseillers municipaux*, 7, rue Viollet-le-Duc, à Paris.

Prix exceptionnels pour les mairies et les libraires : 12 exemplaires, 5 fr. ; — 25 exemplaires, 10 fr. ; — 50 exemplaires, 18 fr. ; 100 exemplaires, 30 fr.

#### LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix : 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 25 octobre 1884.

*Chronique parisienne*, par A. de Bonville.  
*Morituri ou l'Agonie d'une Race* (suite), par Kraszewski.

*Sainte-Marie-de-Madagascar*, par Fernand Hue et G. Haurigot.

*La Vallée d'Andorre*, par Paul Perret.  
*La Maîtresse de la maison*.

*Sphinxiana*.

Abonnement : Un an, 14 fr.

Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Eperon.

#### Académie de Médecine de Paris

**ORREZZA**

Eau Minérale Acidule Ferrugineuse. — Cette Eau est sans rivale dans le traitement des Gastralgies, Chlorose, Fièvres, Anémie, et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

#### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### MARIELLE

— C'était mon père ! Il est mort, reprit-elle d'une voix lente. J'ai prié pour lui, je prie pour lui chaque jour... Mais ma mère ! elle qui n'était pas avec nous, elle n'a pas dû périr, elle doit exister, vivre quelque part !... Qu'êtes-vous devenue, ma mère ? Le cri de mon cœur arrive-t-il jusqu'au vôtre, vous reverrai-je ?... Ah ! que ne puis-je aller en porte, de ville en ville, conduite par l'espoir, demander à tous... Où est ma mère ? rendez-moi sa fille !

— Marielle, ma douce simée, lui dis-je, s'il était en mon pouvoir de la retrouver, de te l'amener...

Marielle me sourit dans ses larmes.

— Que tu es bon ! me dit-elle. Mais n'y pense pas. Si ma mère existait, elle m'aurait cherchée elle-même, déjà découvert l'endroit où je suis. Je n'ai pas de parents, Olivier, ajouta-t-elle, et sa voix qui tremblait prononça tout bas : je n'ai plus de parents, je n'ai plus que toi, mon ami, toi, mon père, qui veillais sur l'enfance de la petite orphe-

line, qui la berçais pour l'endormir, qui as failli mourir quand on la lui a enlevée, toi enfin qui m'as appris à lire, à aimer le bon Dieu, toi qui m'aimes et que...

Elle s'arrêta et reporta violemment la main à son front.

— Qu'allais-je dire ? murmura-t-elle. J'oubliais... c'était mal ! Hélas ! hier, je ne savais pas... hier j'ignorais... le lui ravierai-je ? Elle le veut riche, considéré... Je ne suis qu'une pauvre fille, je n'ai rien à moi, rien que mon cœur, mon amour, mon dévouement... cela récompenserait-il leurs sacrifices... non, non, sacrifice pour sacrifice... je ne troublerai pas leur paix.

Marielle se tut... elle semblait rêver... sa rêverie était douloureuse, car ses larmes continuaient de couler à flots.

— Marielle, pourquoi t'es-tu interrompue ? ce que tu allais m'avouer m'eût fait si heureux, lui dis-je.

— Quel aveu ? fit-elle, sans sortir de sa rêverie.

— Toi qui m'aimes, disais-tu, et que...

— Et que...

— Achève... qui m'aime et que... voulais-tu ajouter : j'aime ?

Marielle, penchée vers moi, tressaillit, réveillée comme sous l'effet d'un choc qu'elle aurait reçu en pleine poitrine, Son visage changea subitement



Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,  
Qui aura lieu le dimanche 9 novembre 1884, à midi, à Saumur, en l'étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire :

## UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n<sup>o</sup> 18,  
Joignant M. Fermet.

## Une autre Maison

Sise à Saumur, même rue, n<sup>o</sup> 22,  
Joignant M. Girard-Poitvin.

## ET UN PRÉ

Nommé la CHARRIÈRE,  
Commune de Saint-Florent,  
Contenant 1 hectare 32 ares 90 centiares, joignant l'avenue du Bray.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

## A VENDRE

Par adjudication,  
Le jeudi 30 octobre 1884, à 1 heure de relevée,  
En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> PINAULT,

## UNE MAISON

Avec Cour et Jardin,  
Sise à Saumur, rue de Lorraine, 32.  
S'adresser audit M<sup>e</sup> PINAULT, notaire, rue Beaurepaire.

## A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885,

## LE MAGASIN

Occupé actuellement par M. MOURAUX, Grande-Rue, n<sup>o</sup> 1.

S'adresser chez M. LARDÉ, dans la même maison. (611)

## A GÉNER

## Un Fonds de Commerce

D'ÉPICERIE, MERCERIE, ETC.,

Situé aux Rosiers (Maine-et-Loire).

S'adresser à M. MATIFAS, qui l'exploite actuellement. (732)

## A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve NANCEUX.

VINS NOUVEAUX,  
rouges et blancs. Château de la Saulaye. Gare de Perray. S'adresser à Pasquier, garde particulier.

## Plants à Vendre

Environ 2.800 pieds Peupliers Suisses, situés à Gaure, commune de Varennes-sous-Montsoreau.

S'adresser, pour traiter, à M. ROUSSE, propriétaire à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), ou à M<sup>e</sup> BELDENT, notaire à Varennes-sous-Montsoreau. (786)

## AUX PERSONNES

Soucieuses de leurs Intérêts.

Par suite d'un achat important, BONVALET-GAUTIER, épicer, rue Nationale, 26, à Saumur, vendra à partir du 1<sup>er</sup> novembre prochain, le sucre raffiné 1<sup>re</sup> qualité 1 fr. 05 le kilogramme; il en sera de même pour tous les autres articles le concernant, qui seront vendus excessivement bon marché, tout en étant de parfaite qualité. (807)

## AUX ÉLÉGANTS

## CHEMISERIE MODÈLE

## M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

## Matelas neufs, Coutil fil,

DEPUIS 25 FR.

Pesant 16 à 18 kilos.

S'adresser, 58, quai de Limoges, chez M. LEBEYRE. (900)

ON DEMANDE une demoiselle, pour tenir l'emploi de seconde, dans une maison de bonneterie. Ecrire à M. G. THERRIN, chemisier, à Angers.

## FUMIER

ON DEMANDE à acheter le fumier de 3 ou 4 chevaux à l'année.

S'adresser au bureau du journal.

## CONTENTIEUX, RECouvreMENTS

## C. BONNIN

40, rue Saint-Nicolas, Saumur

Renseignements Commerciaux

## A L'ABELLE

## Maison J. PÉRARE

22, rue Saint-Jean, 22,

DEMANDE :

Une apprentie pour la Mode ;  
Un apprenti pour la Mercerie ;  
Un petit garçon pour les courses. (787)

ON DEMANDE une femme de chambre sachant coudre et repasser.  
S'adresser au bureau du journal.

## MANUFACTURE

## PIANOS et HARMONIUMS

## LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.  
42 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et ELEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

## LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFAILLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'ARV, rue de la Tonnelle, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

## Glycérine Minéralisée

## A. RIVAUD

Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR.  
MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilettte et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges. Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sommités médicales.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab<sup>l</sup> de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice.)

## Crédit à tout le Monde

PAR

## L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCESSALE, 87, rue d'ORLÉANS, SAUMUR

## Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

## LA CHASSE

2<sup>e</sup> édition ; Prix : 4 fr. 50

Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et DOUÉE,

Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 OCTOBRE 1884.

Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.
3 %	78 15	78 40	Est	783 75	783 75	Obligations.			Gaz parisien	520 x	525
3 % amortissable	79 60	79 70	Paris-Lyon-Méditerranée	1230	1237 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507	510	Est	365	365
3 % (nouveau)	9	9	Midi	1147 50	1157 50	1865, 4 %	515 50	515 50	Midi	374 50	374
4 1/2 %	104 75	104	Nord	1630	1627 50	1869, 3 %	402	402 50	Nord	383	383
4 1/2 % (nouveau)	109 05	109 27	Orléans	1385	1387 50	1871, 3 %	394	394	Orléans	373 25	373
Obligations du Trésor	510	510	Ouest	817 50	815	1875, 4 %	511 50	511	Ouest	373	372
Banque de France	5065	5030	Compagnie parisienne du Gaz	1510	1515	1876, 4 %	510	512	Paris-Lyon-Méditerranée	373	374
Société Générale	457 50	457 50	Canal de Suez	1890	1900	Bons de liquid. Ville de Paris	518	515	Paris-Bourbonnais	372 50	373
Comptoir d'escompte	955	950	C. gén. Transatlantique	503	500	Obligations communales 1879	451 75	446 25	Canal de Suez	562 50	561
Crédit Lyonnais	520	528 75				Obligat. foncières 1879 3 %	452	450 25			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1285	1285				Obligat. foncières 1883 3 %	353 50	355			
Crédit mobilier	255	250									

## CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans	Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)																																																																																																																																																																																																	
<b>DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.</b> 3 heures 8 minutes du matin, express-poste. 6 — 55 — — matin (s'arrête à la Possonnière) 9 — 13 — — matin, omnibus-mixte. 1 — 25 — — — soir, 3 — 32 — — — express. 7 — 15 — — — omnibus. 10 — 36 — — — (s'arrête à Angers).	<b>SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY</b> <table border="1"><thead><tr><th></th><th>Mixte matin.</th><th>Omn. matin.</th><th>Omn. soir.</th><th>Mixte soir.</th></tr></thead><tbody><tr><td>Saumur. . . . . (départ)</td><td>6 05</td><td>7 24</td><td>9 15</td><td>3 45</td><td>7 50</td></tr><tr><td>Chacé-Varrains . . . . .</td><td>6 15</td><td>7 32</td><td>9 08</td><td>1 24</td><td>4 03</td><td>8 4</td></tr><tr><td>Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .</td><td>6 23</td><td>7 39</td><td>9 15</td><td>1 32</td><td>4 19</td><td>8 08</td></tr><tr><td>Montreuil-Bellay . . . . . (arrivée)</td><td>6 39</td><td>7 52</td><td>9 28</td><td>1 46</td><td>4 37</td><td>8 24</td></tr></tbody></table> <b>MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR</b> <table border="1"><thead><tr><th></th><th>Omn. matin.</th><th>Mixte matin.</th><th>Mixte soir.</th><th>Omn. soir.</th><th>Mixte Direct. soir.</th></tr></thead><tbody><tr><td>Montreuil-Bellay . . . . . (départ)</td><td>6 49</td><td>9 45</td><td>1 52</td><td>5 04</td><td>8 30</td><td>11 10</td></tr><tr><td>Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .</td><td>7 04</td><td>10 10</td><td>2 08</td><td>5 20</td><td>8 46</td><td>11 10</td></tr><tr><td>Chacé-Varrains . . . . .</td><td>7 12</td><td>10 26</td><td>2 16</td><td>5 28</td><td>8 54</td><td>11 10</td></tr><tr><td>Saumur . . . . . (arrivée)</td><td>7 23</td><td>10 39</td><td>2 28</td><td>5 40</td><td>9 06</td><td>11 39</td></tr></tbody></table> <b>SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS</b> <table border="1"><thead><tr><th></th><th>Mixte matin.</th><th>Omn. matin.</th><th>Omn. soir.</th><th>Mixte soir.</th></tr></thead><tbody><tr><td>Saumur. (départ)</td><td>6 05</td><td>7 24</td><td>1 15</td><td>3 45</td><td>7 50</td></tr><tr><td>Montreuil-Bellay</td><td>6 33</td><td>7 55</td><td>2 2</td><td>4 50</td><td>8 41</td></tr><tr><td>Lernay</td><td>7 02</td><td>8 24</td><td>2 11</td><td>5 4</td><td>8 51</td></tr><tr><td>Brion-s.-Thouet</td><td>7 14</td><td>8 09</td><td>2 19</td><td>5 4</td><td>8 59</td></tr><tr><td>Thouars (arrivée)</td><td>7 29</td><td>8 22</td><td>2 32</td><td>5 19</td><td>9 16</td></tr></tbody></table> <b>THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR</b> <table border="1"><thead><tr><th></th><th>Omn. matin.</th><th>Mixte matin.</th><th>Mixte soir.</th><th>Omn. soir.</th><th>Mixte soir.</th></tr></thead><tbody><tr><td>Thouars (départ)</td><td>5 40</td><td>8 58</td><td>1 07</td><td>4 20</td><td>7 45</td></tr><tr><td>Brion-s.-Thouet</td><td>5 58</td><td>9 10</td><td>1 19</td><td>4 30</td><td>7 57</td></tr><tr><td>Lernay</td><td>6 07</td><td>9 18</td><td>1 26</td><td>4 37</td><td>8 08</td></tr><tr><td>Montreuil-Bellay</td><td>6 49</td><td>9 45</td><td>1 52</td><td>5 04</td><td>8 30</td></tr><tr><td>Saumur (arrivée)</td><td>7 23</td><td>10 39</td><td>2 28</td><td>5 40</td><td>9 06</td></tr></tbody></table> <b>MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.</b> <table border="1"><thead><tr><th></th><th>Omn. matin.</th><th>Omn. soir.</th><th>Mixte soir.</th></tr></thead><tbody><tr><td>Montreuil</td><td>7 2</td><td>1 55</td><td>8 35</td></tr><tr><td>Loudun</td><td>8 20</td><td>2 51</td><td>9 55</td></tr><tr><td>Arçay</td><td>8 34</td><td>3 4</td><td>10 14</td></tr><tr><td>Mirebeau</td><td>9 27</td><td>3 54</td><td>11 2</td></tr><tr><td>Neuville</td><td>9 57</td><td>4 24</td><td>11 27</td></tr><tr><td>Poitiers</td><td>10 32</td><td>4 56</td><td>12 1</td></tr></tbody></table> <b>POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.</b> <table border="1"><thead><tr><th></th><th>Omn. matin.</th><th>Omn. soir.</th><th>Omn. soir.</th></tr></thead><tbody><tr><td>Poitiers</td><td>5 50</td><td>12 50</td><td>6 10</td></tr><tr><td>Neuville</td><td>6 28</td><td>1 28</td><td>7 08</td></tr><tr><td>Mirebeau</td><td>6 55</td><td>1 57</td><td>7 56</td></tr><tr><td>Arçay</td><td>7 50</td><td>2 52</td><td>8 18</td></tr><tr><td>Loudun</td><td>8 42</td><td>3 30</td><td>10 28</td></tr><tr><td>Montreuil</td><td>9 24</td><td>4 31</td><td>11 7</td></tr></tbody></table>		Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Saumur. . . . . (départ)	6 05	7 24	9 15	3 45	7 50	Chacé-Varrains . . . . .	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 4	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	Montreuil-Bellay . . . . . (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24		Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte Direct. soir.	Montreuil-Bellay . . . . . (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	11 10	Chacé-Varrains . . . . .	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	11 10	Saumur . . . . . (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39		Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Montreuil-Bellay	6 33	7 55	2 2	4 50	8 41	Lernay	7 02	8 24	2 11	5 4	8 51	Brion-s.-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16		Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45	Brion-s.-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	Lernay	6 07	9 18	1 26	4 37	8 08	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06		Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Montreuil	7 2	1 55	8 35	Loudun	8 20	2 51	9 55	Arçay	8 34	3 4	10 14	Mirebeau	9 27	3 54	11 2	Neuville	9 57	4 24	11 27	Poitiers	10 32	4 56	12 1		Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.	Poitiers	5 50	12 50	6 10	Neuville	6 28	1 28	7 08	Mirebeau	6 55	1 57	7 56	Arçay	7 50	2 52	8 18	Loudun	8 42	3 30	10 28	Montreuil	9 24	4 31	11 7
	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.																																																																																																																																																																																														
Saumur. . . . . (départ)	6 05	7 24	9 15	3 45	7 50																																																																																																																																																																																													
Chacé-Varrains . . . . .	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 4																																																																																																																																																																																												
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08																																																																																																																																																																																												
Montreuil-Bellay . . . . . (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24																																																																																																																																																																																												
	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte Direct. soir.																																																																																																																																																																																													
Montreuil-Bellay . . . . . (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10																																																																																																																																																																																												
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	11 10																																																																																																																																																																																												
Chacé-Varrains . . . . .	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	11 10																																																																																																																																																																																												
Saumur . . . . . (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39																																																																																																																																																																																												
	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.																																																																																																																																																																																														
Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50																																																																																																																																																																																													
Montreuil-Bellay	6 33	7 55	2 2	4 50	8 41																																																																																																																																																																																													
Lernay	7 02	8 24	2 11	5 4	8 51																																																																																																																																																																																													
Brion-s.-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59																																																																																																																																																																																													
Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16																																																																																																																																																																																													
	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.																																																																																																																																																																																													
Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45																																																																																																																																																																																													
Brion-s.-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57																																																																																																																																																																																													
Lernay	6 07	9 18	1 26	4 37	8 08																																																																																																																																																																																													
Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30																																																																																																																																																																																													
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06																																																																																																																																																																																													
	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.																																																																																																																																																																																															
Montreuil	7 2	1 55	8 35																																																																																																																																																																																															
Loudun	8 20	2 51	9 55																																																																																																																																																																																															
Arçay	8 34	3 4	10 14																																																																																																																																																																																															
Mirebeau	9 27	3 54	11 2																																																																																																																																																																																															
Neuville	9 57	4 24	11 27																																																																																																																																																																																															
Poitiers	10 32	4 56	12 1																																																																																																																																																																																															
	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.																																																																																																																																																																																															
Poitiers	5 50	12 50	6 10																																																																																																																																																																																															
Neuville	6 28	1 28	7 08																																																																																																																																																																																															
Mirebeau	6 55	1 57	7 56																																																																																																																																																																																															
Arçay	7 50	2 52	8 18																																																																																																																																																																																															
Loudun	8 42	3 30	10 28																																																																																																																																																																																															
Montreuil	9 24	4 31	11 7																																																																																																																																																																																															

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur ;